



Schweizerischer Verband für Pferdesport
Fédération Suisse des Sports Equestres
Federazione Svizzera Sport Equestri
Swiss Equestrian Federation

Papiermühlestrasse 40 H
P.O. Box 726
CH-3000 Bern 22
Tel. +41 (0)31 335 43 43
Fax +41 (0)31 335 43 58
info@fnch.ch, www.fnch.ch

Formation des officiels

*Manuel pour la formation de
Juge National de Saut*



État 18.08.2020



Table des matières

1	Généralités	3
2	Conditions de nomination	3
3	Conditions de formation	3
3.1	Formation pratique	3
3.2	Formation théorique	3
4	Accompagnement par les Présidents de Jury	3
5	Examens	4
5.1	Examen théorique	4
5.2	Examen pratique	4
6	Cours de formation	4
6.1	Cours de juge – Stewarding	4
6.2	Cours de juge – Appréciation	4
6.3	Cours de constructeur de parcours pour CJ	4
7	Objectifs de formation	5
7.1	Engagement à la tribune du Jury	5
7.2	Engagement à la place d'entraînement	5
7.3	Tableau	5
8	Responsables de la formation	6
8.1	Suisse romande	6
8.2	Suisse centrale	6
8.3	Suisse orientale	6
8.4	Tessin	6



1 Généralités

Ce manuel se base sur le profil de Candidat Juge. Le présent document sert de fil conducteur pour la formation de Juge National, autant pour les candidats que pour les Présidents de Jury responsables d'un candidat.

2 Conditions de nomination

Pour débiter la formation d'Officiel de Saut, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Avoir au minimum 18 ans.
- Être en possession d'une licence de saut de la FSSE et membre d'une société.
- Au moins 2 engagements en tant qu'assistant d'un président de jury.
- Au moins 2 Présidents de Jury qui recommande le candidat.
- Avoir suivi le cours d'introduction.

3 Conditions de formation

3.1 Formation pratique

L'expérience pratique du Candidat Juge doit correspondre aux critères suivants :

- avoir jugé au moins 40 épreuves, dont :
 - min. 10 en tant que Président d'épreuve ;
 - min. 10 en tant que Juge à la place d'entraînement.
- avoir jugé avec au moins 2 Présidents de Jury différents ;
- avoir jugé à un minimum de 3 manifestations différentes ;
- avoir terminé sa formation en 4 ans au maximum.

3.2 Formation théorique

La formation théorique est composée de :

- la formation théorique par les Présidents de Jury responsable du candidat ;
- trois cours théoriques :
 1. Cours de juge – Stewarding
 2. Cours de juge – Appréciation
 3. Cours de constructeur de parcours pour CJ.
- une journée d'échange (formation continue une fois par année).

4 Accompagnement par les Présidents de Jury

Deux Présidents de Jury accompagnent le Candidat Juge et sont responsables du bon déroulement de la formation du candidat. En cas de nécessités, le Candidat Juge ou les Présidents de Jury peuvent faire intervenir un responsable de la formation (voir point 8).

Au début de la formation, les Présidents de Jury discutent les points suivants avec le Candidat Juge :

- Déroulement de la formation ;
- Bases réglementaires (RG et RS) ;
- Composition d'un Jury ;
- Tâches du Jury ;
- Responsabilités du Jury ;
- Tenue exigée ;
- Engagement à la place d'entraînement.

Les objectifs de formation (voir point 7.3) sont discutés entre les deux Présidents de Jury et le Candidat Juge.



5 Examens

5.1 Examen théorique

L'examen théorique comprend trois parties :

1. 75 minutes Épreuve théorique ;
2. 15 minutes Test en situation ;
3. 10 minutes Exposé.

5.2 Examen pratique

L'examen pratique à lieu lors d'un concours hippique de saut. Le Candidat Juge effectue les trois fonctions (Président d'épreuve, Juge aux points et Juge à la place d'entraînement).

6 Cours de formation

Les thèmes suivants sont abordés lors des cours de formation :

6.1 Cours de juge – Stewarding

- Stewarding
 - Juge à la place d'échauffement
 - Obstacles à la place d'échauffement
 - Observation du cheval et du cavalier
 - Embouchures et harnachement
- Domaine vétérinaire
 - Procédure à suivre en cas de saignement d'un cheval
 - Contrôles sous l'autorité du président du jury
 - Contrôles de médication

6.2 Cours de juge – Appréciation

- Règlement de saut
 - Classement et prix
 - Parcours
 - Épreuves officielles, particulières et spéciales
- Appréciation
 - Aide de complaisance
 - Désobéissances
 - Imprévus

6.3 Cours de constructeur de parcours pour CJ

- Le constructeur ;
- Éléments du parcours ;
- Fanions ;
- Reconnaissance du parcours ;
- Distances ;
- Combinaisons ;
- Obstacles ;
- Sécurité ;
- Plan du parcours ;
- Collaboration Jury-Constructeur.



7 Objectifs de formation

7.1 Engagement à la tribune du Jury

Un Candidat Juge n'est jamais engagé seul sur la tribune du Jury.

7.2 Engagement à la place d'entraînement

Un Candidat Juge est accompagné d'un Juge lors d'un engagement à la place d'échauffement, au moins jusqu'à ce que le candidat ait suivi le Cours de juge – Stewarding.

7.3 Tableau

Objectifs	Date	OK
Formation (par les Présidents de Jury)		
Tâches et organisation du Jury		<input type="checkbox"/>
Bases « Juger » – Bases réglementaires		<input type="checkbox"/>
Reconnaissance de parcours		<input type="checkbox"/>
Tâches du Président de l'épreuve		<input type="checkbox"/>
La liste de départ officielle (contenu)		<input type="checkbox"/>
Tâches du Juge aux points		<input type="checkbox"/>
Vérification du classement		<input type="checkbox"/>
Distribution des prix		<input type="checkbox"/>
Juger à la place d'entraînement (3 fois accompagné)		<input type="checkbox"/>
Juger (conditions minimales)		
10 engagements comme Président d'épreuve		<input type="checkbox"/>
10 engagements comme Juge à la place d'entraînement		<input type="checkbox"/>
40 épreuves jugées		<input type="checkbox"/>
juger avec au moins 2 présidents de Jury différents		<input type="checkbox"/>
juger à au moins 3 manifestations différentes		<input type="checkbox"/>
Cours (formation théorique)		
Cours de juge – Stewarding		<input type="checkbox"/>
Cours de juge – Appréciation		<input type="checkbox"/>
Cours de constructeur de parcours pour CJ		<input type="checkbox"/>



8 Responsables de la formation

8.1 Suisse romande

Pascal Burkhard
pascal.burkhard@gmail.com
079 772 37 56

Morgane Odier-Gauthier
morganeodier@gmail.com
079 750 49 21

8.2 Suisse centrale

Monika Elmer
monika.elmer@sesamnet.ch
076 560 65 16

8.3 Suisse orientale

Ursula Dietsche
ursi.d@hotmail.com
076 364 94 51

Mathias Löchner
mathias@loechner.ch
079 601 13 65

8.4 Tessin

Bruno Laubscher
bruno@b-laubscher.ch
079 402 47 36